

Avis

NOUVELLE TARIFICATION DU SERVICE DE TRANSPORT URBAIN+

Saint-Hyacinthe, le 15 décembre 2016 – La nouvelle tarification des passages d'autobus du transport urbain local de la Ville de Saint-Hyacinthe sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2017. Le forfait de 10 passages et l'abonnement mensuel seront offerts uniquement sur la carte OPUS. Le billet unitaire restera sur un format papier. Les billets achetés en 2016 sur un support papier seront acceptés jusqu'au 1^{er} février 2017.

	Tarif réduit (étudiants et 65 ans et plus)	Tarif adulte	Mode de paiement
Passage simple	3,25 \$	3,25 \$	Billet unitaire papier ou argent comptant à bord avec monnaie exacte
Dix passages	14,50 \$	23,75 \$	Carte OPUS
Abonnement mensuel	38,25 \$	59,75 \$	Carte OPUS
Enfants de moins de 11 ans*	gratuit		

* Pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte détenteur d'un titre de transport valide (maximum de 3 enfants par adulte).

Points de vente :

- À bord des autobus (billet unitaire seulement, prévoir la monnaie exacte)
- Tabagie Mondor (554, avenue Mondor)
- Kiosque d'information des Galeries St-Hyacinthe (3200, boulevard Laframboise)
- Coopérative étudiante du Cégep de Saint-Hyacinthe (3000, avenue Boullé)

Pour plus d'information, contactez le 450 778.8300 ou visitez-le :

www.ville.st-hyacinthe.qc.ca, section Services aux citoyens/Transport en commun.

